VILLE DE

LA ROCHE-EN-ARDENNE

La Roche-en-Ardenne, le 14.04.2026

Picard Immo
Rue Simon, 46/2
6990 HOTTON

V. réf. : Rue Clérue 33
N. réf. : JPD/rg/urb/Notaire.
Dossier traité par : Roland Gillet - Tél. : 084/24.40.31
Coût : 50 €

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande de renseignements, nous pouvons vous communiquer que la parcelle cadastrée La Roche-en-Ardenne, 1ère Division, Section A, n° 334 B est située :

- en zone d'habitat au plan de secteur Marche-La Roche.
- en zone d'assainissement collectif au P.A.SH. approuvé par AGW le 10-11-2005.
- dans le périmètre du « Parc Naturel des Deux Ourthes »
- dans le périmètre du Centre ancien protégé de la Ville.
- en bordure d'une voirie publique équipée en eau et en électricité.
- en zone de centre urbain (densité 4) au schéma de développement communal entré en vigueur le 05.06.2016.

Aucun permis d'urbanisme n'a été délivré depuis le 01.01.1997 et aucune infraction urbanistique n'a été portée à notre connaissance.

Pour les autres points, il peut être répondu « néant ».

Les renseignements ci-avant vous sont fournis à titre indicatif.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Par le Collège

Carine Devuyst
Directeur général

ADMINISTRATION COMMUNALE - LA ROCHE-EN-ARDENNE

JP Dardenne
Bourgmestre

1, Place du Marché
B - 6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE

Tél. (084) 41.12.39 • BELFIUS 091-0005071-56
IBAN: BE20 0910 0050 7156 - BIC: GKCCBEBB
E-mail: college.echevinal@la-roche-en-ardenne.be

Parc naturel DES DEUX OURTHES